

(Journal officiel du 12 juillet 2001)

**Arrêtés du 7 juin 2001 portant homologation
d'engins de chantier (limitation du niveau sonore)**

NOR : ATEP0100207A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 7 juin 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : F.lli Locatelli SpA (Italie), représenté en France par Cimalev, 1, impasse des Rossignols, 95390 Saint-Prix ;
Désignation de l'engin : grue automotrice tout terrain ;
Marque et type : Locatelli, type Gril 825 ;
Marque et type du moteur : Iveco, type 8065 SE 00700/1 ;
Puissance et régime nominaux : 127 kW à 2 200 tours par minute.

NOR : ATEP0100208A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 7 juin 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Ammann Verdichtung AG (Suisse), représenté en France par Ammann distribution, ZI Les Petites Haies, 31, rue de Valenton, 94046 Créteil Cedex ;
Désignation de l'engin : compacteur monocylindre vibrant (ligne motrice à 2 pneumatiques) ;
Marque et type : Ammann, types AC 190.2 E, AC 190.2 N, AC 190.2 T ;
Marque et type du moteur : Cummins, type 6 BTA 5.9 ;
Puissance et régime nominaux : 138 kW à 2 200 tours par minute.

NOR : ATEP0100209A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 7 juin 2001, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Protec Baumaschinen GmbH (RFA), représenté en France par Ammann distribution, ZI Les Petites Haies, 31, rue de Valenton, 94046 Créteil Cedex ;
Désignation de l'engin : compacteur monocylindre vibrant (ligne motrice à 2 pneumatiques) ;
Marque et type : Ammann, type AC 150 ;
Marque et type du moteur : Perkins, type 1006.6 T ;
Puissance et régime nominaux : 110 kW à 2 200 tours par minute.

NOR : ATEP0100210A

Par arrêté de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 7 juin 2000, est homologué, conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 avril 1972 modifié relatif à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par le (ou les) moteur(s) à explosion ou à combustion interne de certains engins de chantier, le matériel ci-après désigné :

Constructeur : Ammann Verdichtung AG (Suisse), représenté en France par Ammann distribution, ZI Les Petites Haies, 31, rue de Valenton, 94046 Créteil Cedex ;
Désignation de l'engin : compacteur tandem vibrant ;
Marque et type : Ammann, types AV 95 E, AV 95 N, AV 95 T ;
Marque et type du moteur : Yanmar, type 4 TNE 106-AMM ;
Puissance et régime nominaux : 64 kW à 2 300 tours par minute.